



Ontario Agencies Supporting Individuals with Special Needs
Agences ontariennes de soutien pour les personnes qui ont des besoins spéciaux

BULLETIN D'INFORMATION
À L'INTENTION DES DÉPUTÉS DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

Avril 2010

Cher/Chère membre de l'Assemblée législative de l'Ontario,

Nous vous souhaitons un bon retour à l'Assemblée. Le bulletin « Oasis » a pour but de fournir aux membres de l'Assemblée législative provinciale des renseignements sur les grandes questions de l'heure dans le secteur des soins aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous espérons qu'en vous tenant au courant des derniers développements de notre secteur, vous serez mieux outillé(e) pour prendre des décisions, pour poser des questions et pour appuyer nos efforts collectifs, qui visent uniquement à offrir aux Ontariens et Ontariennes qui ont une déficience intellectuelle des services de la plus haute qualité possible.

Les agences OASIS servent les membres de votre comté ayant une déficience intellectuelle. Nous apprécions la rétroaction positive que les députés nous ont faite dans le passé et nous attendons avec impatience la suite de nos discussions.

Budget provincial 2010

Bien que nous comprenions les contraintes fiscales auxquelles le gouvernement de l'Ontario fait face dans le contexte économique actuel, les agences recevant des paiements de transfert font aussi face à des défis à cause de l'augmentation des coûts d'opération, des demandes pour accroître la capacité de services, de l'équité salariale et des conflits de travail. En 2007, le gouvernement annonçait un engagement financier sur quatre ans dans le secteur. Cet engagement comprenait une augmentation des subventions de base de deux pour cent (2%). Or, nous avons appris que le gouvernement ne tiendra pas à sa parole : l'augmentation de deux pour cent (2%) ne sera pas accordé aux agences. Le financement sera plutôt redirigé pour fournir des services critiques aux personnes qui ont des besoins urgents. Malheureusement, de nombreuses organisations ont incorporé le financement promis dans leurs conventions collectives. Ces agences font maintenant face à des déficits potentiels sur le plan des coûts d'opération. Tandis que le budget 2010 mentionnait que le gouvernement allait honorer les ententes actuelles, on n'y retrouve aucune indication claire voulant que les agences reçoivent un financement leur permettant de maintenir ces engagements. De plus, le budget n'indique pas clairement si le gouvernement de l'Ontario financera nos agences afin qu'elles puissent répondre à leurs obligations légales relatives à l'équité salariale, ni comment cette question sera résolue par rapport au gel salarial dans les conventions collectives. Sans financement pour l'équité salariale, les conventions collectives et les coûts d'opérations, nos agences n'auront d'autres choix que de réduire leurs services et leur personnel, ce qui affectera davantage le volume de services offerts à une population très vulnérable. Nous sommes aussi préoccupés par la possibilité que les nouvelles lois pourraient avoir, comme conséquence non désirée, de syndiquer les employés présentement non syndiqués à plusieurs niveaux, y compris les postes de superviseurs. Il s'agit de la deuxième fois que qu'aucun financement n'est prévu dans les ententes pour les postes de gestion, et la compression est une question de plus en plus importante dans notre secteur.

Nous félicitons le gouvernement d'avoir reconnu les besoins des citoyens qui participent au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées en s'engageant à une augmentation d'un pour cent (1%) et en introduisant des crédits d'impôts pour contrebalancer l'impact initial de la Taxe de vente harmonisée.

Loi 77 – Services et soutien favorisant l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle

OASIS veut continuer de travailler de concert avec le ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) alors que nous poursuivons les démarches pour transformer le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous avons eu l'occasion de revoir le projet du Lieutenant-gouverneur ainsi que celui de la Ministre, et de fournir une rétroaction au MSSC au sujet de ces documents. Nous apprécions l'engagement du Ministère pour impliquer le secteur et les organisations, telles qu'OASIS, à chaque étape de ce grand projet. Nous avons l'intention de travailler avec lui tout au long du processus.

Le projet de loi avait pour intention de regarder vers l'avenir, mais le langage utilisé dans la Loi et les règlements ne reflète pas cette orientation car elle est de caractère institutionnel. La réglementation du Lieutenant-gouverneur, par

exemple, ne reconnaît que les personnes habitent dans leur propre maison sans égard aux services qu'ils reçoivent. Le projet vise plutôt à diviser ces domiciles en catégories de services.

Bien que le règlement de la Ministre s'intitule "Mesures d'assurance de la qualité," le contenu porte plutôt sur la conformité et les normes d'opération. OASIS appuie l'introduction d'une option de financement direct aux familles et aux individus, mais il est essentiel que des mécanismes existent pour assurer la continuité et la qualité des services que reçoivent non seulement les personnes dans le systèmes d'agences de paiement de transfert, mais aussi les personnes qui reçoivent un financement et un appui directs. La nouvelle Loi et le projet de règlement de la Ministre traitent des services et des soutiens aux adultes et soulignent l'importance d'informer les familles. Par contre, ils ne touchent pas à la question des droits individuels, du consentement, des décideurs substituts, etc. Le nom de la Loi indique le désir de promouvoir l'inclusion sociale, mais le contenu du projet de règlement de la Ministre traite les adultes comme s'ils étaient des enfants.

La nouvelle Loi semble augmenter les obligations et les responsabilités des personnes qui siègent bénévolement aux conseils d'administration des organisations. La sollicitation de personnes passionnées qui ont les connaissances nécessaires pour gouverner nos organisations représente déjà un défi pour de nombreux d'entre nous. Le gouvernement doit s'assurer que les nouveaux règlements ne rendront pas cette tâche importante encore plus ardue qu'elle ne l'est déjà.

Outre les règlements particuliers de la Ministre, nous croyons que certaines grandes questions exigent une discussion urgente et exhaustive. Ces questions comprennent le protocole et le rôle des entités d'application et des agences de services, et surtout, comment ces dernières interagiront lorsque le financement sera en place. Sans répondre à ces questions, il nous est difficile de voir comment le système sera responsable et efficace pour les individus et leurs familles. Nous encourageons le Ministère à prolonger la période de consultation afin de permettre une évaluation compréhensive visant un langage différent et des solutions viables. Nous invitons les députés à lire notre réaction au projet de règlement à www.oasisonline.ca.

Listes d'attentes provinciales

Nous continuons d'être préoccupés par ces familles et ces individus qui attendent toujours de recevoir des services. Le Ministère doit prendre des décisions difficiles lorsqu'il donne suite à de nombreuses initiatives alors que les ressources dont il dispose sont limitées. Ceci peut mener à une situation où les besoins des familles ou des individus qui exigent un appui intensif, tels les individus qui habitent un foyer de groupe, ne sont pas tenus pour compte, alors que les jeunes d'un âge transitionnel, ou encore les individus qui quittent les centres, se voient accorder la priorité. De même, les individus qui sont présentement à quitter les unités de diagnostics mixtes des centres de santé mentale passent devant ceux dont le nom figure sur les listes d'attente. Toutes les communautés ont des familles qui, depuis de nombreuses années, attendent qu'un ou des êtres chers puissent recevoir des services. Nous trouvons encourageant le fait que le budget 2010 s'engage à investir 36 millions \$ dans les services critiques pour les personnes qui ont des besoins urgents et une somme supplémentaire de 20 millions \$ pour continuer de développer le plan de transformation. Nous demandons au gouvernement de tenir compte des objectifs de base de la transformation – c'est-à-dire, l'équité, l'accessibilité et la viabilité – et de répondre aux besoins des personnes concernées en élargissant les services qui leur sont offerts. Ainsi, on pourrait réduire les listes d'attentes et enrayer la vague de frustration.

Relations gouvernementales

Nous sommes toujours préoccupés par le manque de coordination et de coopération entre les différents ministères d'un même gouvernement. Le problème est particulièrement grave en ce qui a trait à la détermination de l'admissibilité aux services sous la nouvelle Loi. Il nous est évident que le ministère des Services sociaux et communautaires, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère de l'Éducation devront travailler ensemble pour compléter les évaluations nécessaires, pour faire en sorte que les évaluations effectuées dans un tel système soit acceptées dans les autres, et pour consacrer suffisamment de personnel pour compléter les évaluations dans des délais raisonnables. Une communication efficace entre les différents systèmes pourra assurer un réseau intégré pour les familles.

Nous sommes aussi préoccupés par le fait que le budget peut donner l'impression d'un double standard entre les différents ministères. Pourquoi le ministère de la Santé recevra-t-il une augmentation de 1,5 pour cent alors que les salaires dans notre secteur restent à la traîne et ce, pour des postes comparables à ceux du secteur des services de santé?

Nous vous remercions sincèrement de l'attention que vous avez portée à notre bulletin, et nous vous encourageons à appuyer les agences de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de votre comté en défendant leur cause. Nous vous invitons à obtenir de plus amples renseignements sur les sujets qui nous préoccupent en visitant notre site Web à www.oasisonline.ca, en communiquant avec moi, ou encore en contactant les représentants des agences dans votre communauté.

Veillez agréer, cher/chère député(e), mes sentiments les plus distingués.
Brian Young
Président

c/o 339 Centre Street, Box 1210, Petrolia, ON N0N 1R0
email/courier électronique: oasis@oasonline.ca
Website/site Web: <http://www.oasonline.ca>